

**Syndicat Mixte du Schéma
de Cohérence Territoriale
de l'agglomération
bisontine**

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations
du Comité Syndical du Syndicat Mixte
du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération
bisontine**

Séance du 1^{er} février 2022

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine régulièrement convoqué, s'est réuni à 18 h 00 au Grand Besançon Métropole (Salle Bartholdi) sous la présidence de Monsieur Aurélien LAROPPE, 1^{er} Vice-Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 56

*Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le **quorum temporairement abaissé au tiers** est donc prévu pour « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent » jusqu'au 31 juillet 2022, soit 19 délégués pour le SMSCoT.*

Ordre de passage des rapports : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h45

Etaient présents au Grand Besançon Métropole:

Communauté de communes du Val Marnaysien : Didier AUBRY, Martial DARDELIN, Christophe DOBRO, Thierry MALESIEUX, Michel MENETRIER - **Grand Besançon Métropole** : Loïc ALLAIN, Hélène ASTRIC, Patrick AYACHE, Florent BAILLY, Nicolas BODIN, Benoît CYPRIANI (représenté par Jean-Emmanuel LAFARGE), Jean-Marc JOUFFROY, Aurélien LAROPPE, Valérie MAILLARD, Laurence MULOT, Anne OLSZAK, Daniel PARIS (représenté par Claude MAIRE), Anthony POULIN, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Nathan SOURISSEAU, Fabrice TAILLARD, Claude VARET, Marie ZEHAF.

Etaient absents :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Vincent BALLOT, Fabrice BIGOT, Gérard CREUX
Grand Besançon Métropole : Hasni ALEM, Frédérique BAEHR, Catherine BARTHELET, Lucie BERNARD, Kévin BERTAGNOLI, Alain BLESSEMAILLE, Catherine BOTTERON, Nathalie BOUVET, Jean-Michel CAYUELA, Philippe CHANEY, Sébastien COUDRY, Karine DENIS-LAMIT, Martine DONEY, Ludovic FAGAUT, Lorine GAGLILOLO, Sadia GHARET, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Jean-Pierre JANNIN, Michel JASSEY, Jacques KRIEGER, Damien LEGAIN, Martine LEOTARD, Jean-Paul MICHAUD, Patrick OUDOT, Philippe PERNOT, Franck RACLOT, Jean SIMONDON, Benoît VUILLEMIN.

Mandants : Lorine GAGLILOLO, Catherine BARTHELET, Martine DONEY

Mandataires : Aurélien LAROPPE, Pascal ROUTHIER, Florent BAILLY

Secrétaire de séance : Marie ZEHAF

Rencontres Nationales des SCoT – avancement

Rapporteur : M. Aurélien LAROPPE, 1^{er} Vice-Président

	Date	Avis
Bureau	18/01/2022	Favorable
Comité syndical	01/02/2022	Favorable

Le SMSCoT a déposé à deux reprises une candidature pour être territoire d'accueil des Rencontres Nationales des SCoT, Congrès national de la Fédération Nationale des SCoT qui se tient chaque année sur 3 jours et rassemble en moyenne 350 à 400 participants. Initialement programmées pour 2020, les Rencontres ont dû être annulées en raison de la pandémie et reportées à cette année. Elles se tiendront donc au Kursaal de Besançon les 15, 16 et 17 juin 2022.

1. Rappel des attentes de la Fédération Nationale des SCoT

Les modalités de déroulement du Congrès sont susceptibles d'évoluer en fonction des contenus qui seront précisés dans les semaines à venir. Toutefois, les grandes lignes récurrentes sont les suivantes :

1^{er} jour – Mercredi 15 juin

Cette première demi-journée ne s'adresse qu'aux membres de la Fédération, élus et techniciens, soit environ 150 personnes.

1 / Les rencontres techniques

Les rencontres commencent le mercredi 15 juin à 13h00. L'après-midi est consacré aux rencontres techniques sous forme d'ateliers et/ou de visites terrain. Destinés uniquement aux techniciens des SCoT adhérents de la Fédération, ces ateliers sont au nombre de 7 et réunissent environ 150 techniciens. Ils sont animés par les responsables techniques de la Fédération.

2 / Accueil par la Maire de Besançon

L'usage veut que le Maire de la Ville d'accueil reçoive les membres de la Fédération pour un apéritif en fin de journée.

Ne sont concernés que les membres du Conseil d'Administration de la Fédération et leurs techniciens, soit moins d'une centaine de personnes.

3 / Dîner protocolaire

Un dîner est organisé pour une soixantaine de personnes : élus et techniciens de la Fédération / Elus et techniciens du territoire d'accueil. La prise en charge est répartie pour moitiés entre la Fédération et le SMSCoT.

Ne sont concernés que les membres du Conseil d'Administration de la Fédération et leurs techniciens, soit moins d'une centaine de personnes.

2^{ème} jour – Jeudi 16 juin

4 / Plénières du matin et de l'après-midi

Accueil des congressistes, tables-rondes / Conférences durant la matinée et l'après-midi avec pauses café sur des plages horaires 8h30-12h30 et 14h30-18h00.

5 / Repas du midi

Les repas du midi se tiennent sur une plage horaire de 2 heures (déplacements éventuels compris). Ils doivent impérativement être sous forme d'un repas servi à table.

6 / Visite(s) de découverte

Au terme des plénières, et avant le repas de gala, les congressistes disposent d'environ 2 heures 30 de temps libre. Il est habituellement proposé une ou deux visites de découverte des richesses locales.

7 / Soirée de Gala

La tradition veut que le jeudi soir se tienne une soirée de gala avec repas et soirée dansante.

3ème jour

8 / Plénière uniquement le matin

9 / Repas du midi

Les rencontres s'achèvent après le repas du midi.

Les différentes tâches incombant au territoire d'accueil sont les suivantes :

- Réservation des chambres d'hôtel pour les membres de la Fédération (Président et techniciens), les intervenants et animateur ;
- Réservation et aménagement de l'ensemble des lieux nécessaires au bon déroulement des RNS ;
- Organisation des repas du midi, du mercredi soir, de la soirée de gala, des pauses café ;
- De la logistique pour les visites de terrain ;
- La gestion des inscriptions ;
- la création du site internet des RNS
- la conception du visuel des RNS
- la conception et réalisation de la mallette du congressiste ainsi que toutes les impressions (badges, programme, signalétique, menus...etc)
- la recherche de subventions et sponsors permettant d'équilibrer le budget.

2. Les premiers éléments de propositions

- ***Un lieu unique et central pour l'accueil des rencontres et des pré-rencontres : le KURSAAL dans la boucle de Besançon***

Toutes les salles sont d'ores et déjà réservées pour toute la durée des Rencontres (3 jours) à l'exception de 3 salles réservées pour organiser les élections. Cela n'aura pas d'impact sur le bon déroulement des ateliers des pré-rencontres.

Le petit ou le Grand KURSAAL (selon le nombre d'inscrits) accueilleront les plénières

La salle Proudhon (au rez-de-chaussée) sera mobilisée pour l'accueil des participants et les pauses café.

- ***Des réceptions à proximité permettant les déplacements à pied***

Les repas du midi seront pris au centre diocésain situé à 3 mn à pied du KURSAAL (rue Mégevand), seule structure permettant d'accueillir 350 à 400 personnes pour un repas chaud servi à table.

- ***Apéritif et diner protocolaire à la Citadelle***

Il est proposé que le mercredi soir, au terme des ateliers ou visites de terrain, les membres du Conseil d'Administration et leurs techniciens se retrouvent directement à la Citadelle. Les techniciens pourront y tenir leur conférence technique traditionnelle pendant que les élus réaliseront une visite animée sous l'égide de Vauban (à préciser).

Puis Madame la Maire accueillera officiellement les élus de la Fédération au Hangar à manœuvre autour d'un apéritif.

S'en suivra un diner dans la Chapelle Saint-Etienne. Sa prise en charge financière est assurée pour 50% par la Fédération Nationale.

3. Les moyens mobilisés

Sont d'ores et déjà mobilisés les moyens techniques et humains :

- du SMSCoT (pilotage technique et administratif),
- de l'AudaB (co-pilotage technique, assistance administrative et communication)

- o de GBM et de la Ville de Besançon (mobilisation des expertises, locaux et services, imprimerie municipale,...).

4. Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est établi sur l'hypothèse de 350 participants

Dépenses version de base	Prévisionnel 350 personnes	Observations au 18/01/22
KURSAAL		
KURSAAL - Location salles	0 €	
Prestations techniques (fluides, manutention, techniciens, nettoyage, micro-casque, visio-conférence,...)	5 000 €	En principe, les RNS se dérouleront dans le Grand-Kursaal. En fonction du nombre d'inscrits, un repli sur le petit kursaal n'est pas à exclure. Toutes les prestations techniques sont à la charge du SMSCoT et susceptibles d'évoluer au fur et à mesure que les contenus et intervenants se préciseront.
KURSAAL - Sécurité	2 000 €	
KURSAAL - équipement audio et video pour clubs tech.	2 000 €	
KURSAAL - Prestation film live des plénières	2 000 €	
KURSAAL - location de matériel divers	1 000 €	
Prestations diverses (microtrottoir,...)	1 500 €	
Intermittents pour animation entre tables rondes	1 500 €	
Photographe (déf. Nombres d'interventions)	1 000 €	
Hôtesse et personnel d'accueil	5 000 €	
Total	21 000 €	
RESTAURATION		
Jeudi midi - 16 juin	8 000 €	L'ensemble des repas sont servis à table au Centre Diocésain Les accueils cafés sont assurés tout au long des 2,5 jours
Vendredi midi - 17 juin	8 000 €	
Pauses café	3 000 €	
Boissons scène et divers salle	1 000 €	
Total	20 000 €	
SOIREE PROTOCOLAIRE		
Réservation petit train	3 000 €	La soirée est prévue sur le site de la Citadelle. Dans le cas où la soirée de gala se tiendrait à la Citadelle, un autre site sera recherché.
Sécurité	1 000 €	
Dîner chapelle saint-Etienne	8 000 €	
Total	12 000 €	
SOIREE GALA		
Location lieu	12 000 €	Le montage a été conçu sur l'hypothèse haute : soirée sur la terrasse de la Rodia + berges du Doubs 3 autres solutions sont à l'étude pour une diminution des coûts et une solution permettant de répondre aux risques d'intempéries : Kursaal - Citadelle - Hopital St Jacques
Sécurité	1 000 €	
Dîner de gala (repas, animation)	35 000 €	
DJ + boissons pour "after"	5 000 €	
Total	53 000 €	
COMMUNICATION		
Conception charte graphique / slogan	6 600 €	
envoi cartes de vœux et autres invitations		
Impressions programme, invitations, livrets	3 000 €	
Site web	5 000 €	
Mallettes participants, Badges (conception + impression)	2 500 €	
Mallettes participants (Gadgets)	3 000 €	
Impressions divers	6 000 €	
Habillage KURSAAL int. Ext. (kakémonos/affiches...)	3 000 €	
Total	29 100 €	
INTERVENANTS		
Animateur / Journaliste	10 000 €	
Transport intervenants	3 000 €	
Hébergement animateur et intervenants (20)	4 500 €	
Mobilité des intervenants (taxis / voitures)	1 000 €	
Total	18 500 €	
ORGANISATION		
Centrale de réservation (logiciel d'inscription, gestion et suivi des inscriptions, liens hôteliers)	7 000 €	une mobilisation de bus est anticipée en attendant le calage définitif des ateliers/visites du mercredi après-midi
Frais administratifs et financiers (dont assurances)	2 000 €	
Visites clubs techniques/ transports	1 000 €	
Total	10 000 €	
TOTAL DEPENSES	163 600 €	

RECETTES		
PARTENAIRES PUBLICS		
Ministère	30 000 €	
Région		
Département		
Total	30 000 €	
AUTOFINANCEMENT		
	5 000 €	Personnes prises en charge par le SMSCoT
FNS		
Contribution au financement du diner protocolaire 50%	6 000 €	
Subvention d'équilibre 5 000 €		
Total	6 000 €	
PARTENAIRES PRIVES		
ENEDIS		
SNCF RESEAUX		
SMSCI		
Total	0 €	
INSCRIPTIONS		
Participants Adhérents (250 €)	75 000 €	
Participants non adhérents (300 €)	15 000 €	
Participations conjoints (60€)		
Total	90 000 €	
TOTAL RECETTES	131 000 €	
Différentiel	32 600 €	A RECHERCHER AU TITRE DES PARTENAIRES

5. Recherche de financements

Pour permettre de valoriser au mieux cet évènement à portée nationale et mettre en avant notre territoire, les financements extérieurs sont indispensables. Cet évènement est une occasion à saisir afin de valoriser les atouts de notre territoire. Sa réussite se fonde en premier lieu sur les budgets à allouer à ceux-ci et donc aux sponsors qui voudront bien nous accompagner. Il est ainsi nécessaire de favoriser une forte participation de sponsors potentiels afin de garantir des coûts raisonnables. L'Etat participe également à l'organisation de cette manifestation depuis ses origines, par octroi d'une subvention qui contribue à en alléger le coût pour la collectivité organisatrice.

Les collectivités partenaires que sont la Région et les Département du Doubs et de la Haute-Saône vont être directement sollicités.

Une forte participation des sponsors permet de garantir des menus de qualité, locaux et de saison, de réserver un lieu agréable pour le dîner protocolaire, de certifier une animation de qualité, que ce soit l'animateur durant le congrès, les conférenciers ou la soirée de Gala, d'augmenter la visibilité des acteurs du territoire, d'accroître la qualité des maquettes de bienvenue (proposer des goodies et des cadeaux originaux, issus d'une fabrication locale), ou encore de proposer des visites touristiques intéressantes et agréables et valoriser ainsi le patrimoine du territoire.

Une première liste d'acteurs locaux pouvant être sollicités pour accompagner le financement des RNS a été élaborée :

- Agence Régionale de Santé
- Banque des territoires
- Biscuiterie Billiotte
- Biscuiterie Buhler
- Cornu Sa Fontain
- ENEDIS
- Entreprise R. Bourgeois
- Fédération BTP
- Peugeot
- OPALE
- Groupe Maty
- Groupe Manton
- Hess véhicule
- SMCI
- Groupe Antolin
- Groupe Bonnefoy
- Groupe Carrefour
- Groupe Casino
- Groupe Crédit Agricole
- Groupe Super U
- Groupe LU
- Proxy cycle (VAE)
- Montre Pequinet
- Montres Breitling
- La vache qui rit
- La Belle Etoile
- Terre Comtoise
- Vieille Matériaux

- ENIL de Mamirolle
- Assurances
- SEDIA
- UTINAM
- TOTAL
- Etablissements bancaires
- Flowbird
- FESTINA

6. Les prochaines étapes

Echéance	Objectif
Janvier 2022	Sollicitation prises en charge financières / contributions
Février 2022	Choix du visuel des RNS (Fédération) Sélection du journaliste animateur Elaboration du programme / déroulé Précision des protocoles Citadelle, Gala,....
Mars 2022	Réalisation du site internet RNS Contenus du programme
Avril 2022	Mise en place de la centrale de réservation
Mai 2022	Mallette congressistes

A l'unanimité, le Comité syndical valide les modalités à mettre en place pour mobiliser des financements extérieurs, en particulier des acteurs privés.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Président

